

EXCLUSIF : LES SUPPRESSIONS DE POSTES DE FONCTIONNAIRES RÉGION PAR RÉGION

Les effectifs des ministères de l'Écologie et de l'Égalité des territoires vont reculer de 2,8 % en 2014, détaille un document interne que s'est procuré *Acteurs publics*. Les suppressions de postes seront plus marquées en Basse-Normandie, Picardie, Bourgogne ou dans le Centre (- 5 %).



Un document interne aux ministères de l'Écologie et de l'Égalité des territoires, que s'est procuré *Acteurs publics*, détaille le cadrage des effectifs pour l'année 2014 dans les services déconcentrés des deux ministères. Intitulé "Dialogue de gestion pour 2014", il précise en substance que les baisses d'effectifs par région – les "ZGE" pour "zone de gouvernance d'effectifs" – doivent s'approcher au plus près de 5 % sans dépasser ce seuil.

Certaines régions sont plus touchées que d'autres. Ainsi, la Basse-Normandie, la Picardie et la Bourgogne vont perdre 5 % de leurs effectifs quand l'Aquitaine, l'Île-de-France ou les régions du Sud-Est seront impactées à hauteur de 2 % environ. Au total, les effectifs des deux ministères devraient reculer de 2,8 % en 2014 en régions comme en administration centrale, pour atteindre 36 377 postes en régions et 5 624 postes en administration centrale.

Ministères non prioritaires

Pour compenser les créations de postes sur les missions de l'État jugées prioritaires par François Hollande (éducation nationale, sécurité, justice), certains ministères sont contraints de fortement "tailler" dans leurs effectifs. Le ministère de l'Écologie est particulièrement touché, puisque son budget 2014 est en recul d'environ 6,5 %. Les crédits du ministère, hors programme d'investissement d'avenir, s'élèvent à 7,2 milliards d'euros contre 7,7 milliards en 2013 (à périmètre comparable). Au titre de "*la participation à la stabilisation des emplois publics*", ce ministère va perdre cette année 522 emplois (équivalents temps plein). En 2013, 614 emplois avaient déjà été supprimés.

Une chasse aux économies initiée sous le gouvernement Fillon et qui se poursuit sous le gouvernement Ayrault. À en croire le document du "Dialogue de gestion", les effectifs ont reculé de plus de 8 % depuis 2012 dans les régions Bourgogne, Centre, Bretagne et Poitou-Charentes. Partout, les effectifs sont en baisse, sauf en Franche-Comté.

Zone de gouvernance d'ETP	Socle d'ETP au 01/01/2014	Evolution emplois au titre du cadrage	% baisse au titre du cadrage
BASSE-NORMANDIE	829	-41	-5,0%
PICARDIE	841	-42	-5,0%
BOURGOGNE	899	-45	-5,0%
CENTRE	1 304	-65	-5,0%
GUADELOUPE	367	-17	-4,7%
CHAMPAGNE-ARDENNE	757	-33	-4,4%
POITOU-CHARENTES	984	-43	-4,3%
ALSACE	616	-26	-4,2%
BRETAGNE	2 467	-101	-4,1%
NORD-PAS-DE-CALAIS	2 178	-84	-3,9%
MIDI-PYRENEES	2 129	-77	-3,6%
PAYS-DE-LA-LOIRE	1 830	-66	-3,6%
LIMOUSIN	1 117	-33	-2,9%
AUVERGNE	1 390	-36	-2,6%
RHONE-ALPES	3 035	-67	-2,2%
MAYOTTE	477	-10	-2,1%
LORRAINE	2 092	-42	-2,0%
ILE-DE-France	3 544	-69	-2,0%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 206	-22	-1,8%
HAUTE-NORMANDIE	1 774	-32	-1,8%
AQUITAINE	2 051	-32	-1,5%
REUNION	342	-5	-1,4%
CORSE	381	-4	-1,2%
PACA	2 408	-19	-0,8%
GUYANE	382	-2	-0,6%
FRANCHE-COMTE	659	-3	-0,4%
MARTINIQUE	315	0	0,0%
TOTAL SD	36377	-1017	-2,8%
ADMINISTRATION CENTRALE	5 024	-157	-2,8%

Sylvain Henry